



MANUEL UTILISATION

DECLARER SUR LE PORTAIL HEBERGEUR

1. Introduction

La taxe de séjour est collectée durant toute l'année civile (du 1er janvier au 31 décembre) par l'ensemble des hébergeurs touristiques à titre onéreux, quel que soit leur statut, auprès de toute personne qui séjourne une nuit au moins à titre onéreux sur le territoire de la communauté de communes Dômes Sancy Artense, et qui n'est pas domiciliée dans l'une de ses communes et n'y possède pas non plus une résidence à raison de laquelle elle est passible de la taxe d'habitation.

Les personnes ayant donné leur adresse mail et qui ont reçu leur identifiant peuvent déclarer via la plateforme informatique : <https://taxedesejourdomes-sancyartense.consonanceweb.fr/>

La plateforme de déclaration vous permet également d'avoir accès à une présentation de la taxe de séjour et la législation correspondante.

2. La plateforme

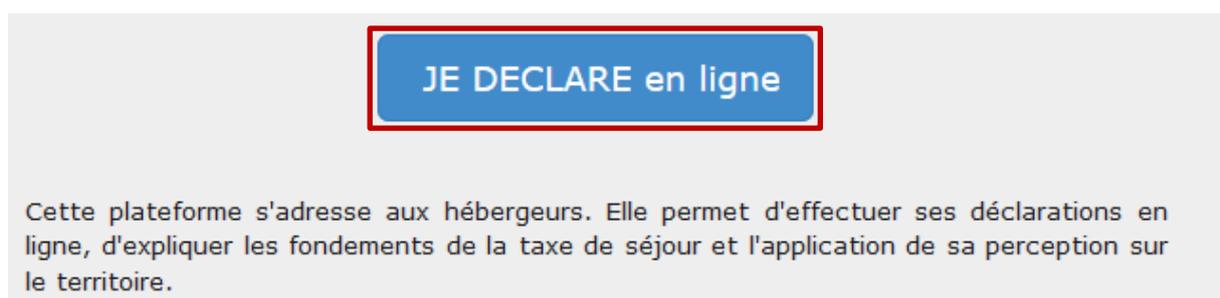
Taper l'url <https://taxedesejourdomes-sancyartense.consonanceweb.fr/> dans votre navigateur. Vous arriverez sur la plateforme de déclaration.

- [La page Accueil](#)

Cette page reprend toutes les informations concernant le service Taxe de Séjour et son application.



Vous y trouverez également un accès rapide à la déclaration.



Vous pourrez également télécharger des documents mis à disposition par le service Taxe de Séjour, dans le pavé Documents situé sur la droite de l'écran :



- [La page Présentation](#)

Cette page vous présente la Taxe de Séjour ainsi que vos obligations en tant qu'hébergeur.



- [La page guide hébergeur](#)

Cette page vous présente un guide de la Taxe de Séjour.



- [La page F.A.Q](#)

Cette page vous propose une foire aux questions.



SOMMAIRE

- Le prêt gratuit du bien immobilier est-il soumis à la taxe de séjour ?
- Je suis client, locataire d'un hébergement touristique situé sur le territoire où je réside. Dois-je payer la taxe de séjour ?

RECHERCHE

OK

NOS COORDONNEES

- [La page Mon Espace](#)

Pour accéder à votre espace de déclaration, vous devrez d'abord vous connecter. Cliquez sur le menu « MON ESPACE » et renseignez vos identifiants reçus par mail. Cliquez sur « Se connecter »



CONNEXION A VOTRE ESPACE PERSONNEL

Pour vous connecter, veuillez renseigner votre identifiant et votre mot de passe :

Votre identifiant

Votre mot de passe

Se connecter

Identifiant ou Mot de passe oublié ?

3. Votre espace personnel

Vous êtes désormais bien connecté à votre espace sur la plateforme de déclaration. Vous pourrez vous déconnecter en cliquant sur le bouton rouge situé à droite de votre écran.

Vous pouvez également accéder rapidement à votre espace depuis la page d'accueil de la plateforme.

- Onglet Coordonnées

Cet onglet vous permet de vérifier les informations vous concernant. Vous pouvez demander un nouveau mot de passe ou signaler une erreur au service Taxe de Séjour.

ACCUEIL PRESENTATION GUIDE HEBERGEUR F.A.Q. MON ESPACE

Coordonnées Mes hébergements Déclarer Mes anciennes déclarations Mes états Paiement

Déconnexion

Raison sociale

Adresse

Modifier mon mot de passe

J'ai pris connaissance de ces informations et déclare qu'elles sont conformes et exhaustives. En cas d'erreur ou de modification, je m'engage à contacter le service Taxe de séjour par téléphone ou grâce au bouton "Signaler une erreur" ci dessous.

SIGNALER UNE ERREUR

- Onglet Mes hébergements

Cet onglet vous permet de vérifier les informations concernant votre ou vos hébergements. Vous pouvez consulter les périodes d'ouverture enregistrées pour chaque hébergement ou signaler une erreur au service Taxe de Séjour.

ACCUEIL PRESENTATION GUIDE HEBERGEUR F.A.Q. MON ESPACE

Mes hébergements Coordonnées Déclarer Mes anciennes déclarations Mes états Paiement

Déconnexion

Votre période d'ouverture est la période durant laquelle votre logement peut être loué. Si aucune date de fermeture n'est prévue, vous pouvez saisir une période du 1er janvier au 31 décembre.

Hébergement	Type	Classement	Capacité maxi	Période d'ouverture
Er	Meublés et Gîtes	Non classé	0	

J'ai pris connaissance de ces informations et déclare qu'elles sont conformes et exhaustives. En cas d'erreur ou de modification, je m'engage à contacter le service par téléphone ou grâce au bouton "Signaler une erreur" ci dessous.

SIGNALER UNE ERREUR

- Onglet Déclarer

Cet onglet vous permet de déclarer la taxe de séjour en choisissant la période de déclaration souhaitée.

Pour ce faire, cliquez sur le menu déroulant « Choisissez une période de déclaration » et sélectionnez la période qui vous intéresse. De nouvelles lignes apparaissent pour faire votre déclaration.

Si votre hébergement est un hôtel classé, un camping, un village de vacances classé ou une chambre d'hôte, voici l'affichage que vous aurez afin de faire votre déclaration : Compléter les nuitées collectées par vous puis en dessous, celles collectées par les plateformes. Le montant à payer sera seulement celui collecté par vous.

Collecte directe par l'hébergeur	
Description	Nombre de nuitées
Plein tarif ⓘ	<input type="text"/> × 0,60 €
Exonérées ⓘ	<input type="text"/> × 0 €
Nombre de personnes logées	<input type="text"/>
Justificatif Votre registre du logeur	Titre : Justificatif_logeur_ <input type="button" value="Choisir un fichier"/> Aucun fichier choisi
Total 0 nuitée - 0,00 €	

Collecte via une plateforme		
Plateforme	Nombre de nuitées	Montant
Abritel Collecte directe par la plateforme	<input type="text"/> × 0,60 €	0 €
Airbnb Collecte directe par la plateforme	<input type="text"/> × 0,60 €	0 €
Booking Collecte directe par la plateforme	<input type="text"/> × 0,60 €	0 €
Clévacances Collecte directe par la plateforme	<input type="text"/> × 0,60 €	0 €
Expedia Collecte directe par la plateforme	<input type="text"/> × 0,60 €	0 €
Gîtes de France Collecte directe par la plateforme	<input type="text"/> × 0,60 €	0 €
Homelidays Collecte directe par la plateforme	<input type="text"/> × 0,60 €	0 €
Leboncoin Collecte directe par la plateforme	<input type="text"/> × 0,60 €	0 €
MagicStay Collecte directe par la plateforme	<input type="text"/> × 0,60 €	0 €
Misterbandb Collecte directe par la plateforme	<input type="text"/> × 0,60 €	0 €
Pure France Collecte directe par la plateforme	<input type="text"/> × 0,60 €	0 €
Autres Collecte directe par la plateforme	<input type="text"/> × 0,60 €	0 €

Si votre hébergement est un hôtel, un village de vacances non classé, un meublé (classé ou non classé) : voici l’affichage que vous aurez afin de faire votre déclaration : Compléter pour chaque séjour les nuitées collectées.

Pour les nuitées collectées par les plateformes, sélectionner la plateforme correspondante. Le montant à payer sera seulement celui collecté par vous.

Pour les hébergements passant par le relais des Gîtes de France, si votre planning est géré en exclusivité par les Gîtes de France, c’est le relais des Gîtes qui le remplit. Si votre planning est partagé, vous devez saisir et reverser la taxe de séjour pour les nuitées collectées par vous (dans ce cas, ne pas sélectionner de plateforme).

MEUBLES CLASSES

DÉCLARATION 1ER SEMESTRE 2019

Plateforme	Début	Fin	Nbre d'assujettis	Nbre d'exonérés	TSU	TOTAL
<input type="text" value=""/>	03/06/2019 <small>nombre de nuits : 6</small>	09/06/2019 <small>nuitées taxées : 24</small>	4	0	0,70 €	16.80 €
Gîtes de Fra <input type="text" value=""/>	17/06/2019 <small>nombre de nuits : 12</small>	29/06/2019 <small>nuitées taxées : 24</small>	2	0	0,70 €	16.80 €
Abritel <input type="text" value=""/>	10/06/2019 <small>nombre de nuits : 5</small>	15/06/2019 <small>nuitées taxées : 10</small>	2	2	0,70 €	7.00 €
<input type="text" value=""/>	jj/mm/aaaa <small>nombre de nuits : --</small>	jj/mm/aaaa <small>nuitées taxées :</small>			--	--
1ER SEMESTRE 2019 - TOTAL À REVERSER						16.80 €

Pas de données sur la période précédente

HEBERGEMENTS NON CLASSES (bien saisir le tarif du logement par nuitée)

MONIER Non classé - Taxe de séjour au pourcentage : 4.00% | Tarif le plus haut voté par la commune : 0.70 €, plafond à 0.70 € | soit un tarif plafonné à 0.70 €

DÉCLARATION 1ER SEMESTRE 2019

Plateforme	Début	Fin	Nbre d'occupants	Nbre d'assujettis	Nbre d'exonérés	Tarif logement HT € / nuit	TSU	TOTAL
<input type="text" value=""/>	26/06/2019 <small>nombre de nuits : 2</small>	28/06/2019 <small>nuitées taxées : 4</small>	4	2	2	25	0,25 €	1.00 €
<input type="text" value=""/>	jj/mm/aaaa <small>nombre de nuits : --</small>	jj/mm/aaaa <small>nuitées taxées :</small>					--	--
1ER SEMESTRE 2019 - TOTAL À REVERSER								1.00 €

Vous devrez alors inscrire chaque séjour ligne par ligne en indiquant la date de début et la date de fin, le nombre de personnes total, le nombre de personne assujettis à la taxe de séjour et le prix du logement pour une nuitée. Le calcul se fera automatiquement et nul besoin de joindre le registre du logeur.

- [Onglet Mes anciennes déclarations](#)

Une fois votre déclaration effectuée vous pouvez consulter ou télécharger une attestation de déclaration depuis la rubrique « mes anciennes déclarations », en cliquant sur « **reçu** ».

Déconnexion

Coordonnées
Mes hébergements
Déclarer
Mes anciennes déclarations
Mes états

Mode	Hébergement	Date déclaration	Période de déclaration	Montant	Modifier	Reçu
Réel	H01 9 A.					↓
Réel	H01 9 A.					↓

Vous avez effectué 2 déclarations - Nous affichons seulement les 12 dernières déclarations

SIGNALER
UNE ERREUR !

Vous pouvez éditer des récapitulatifs et payer en ligne par CB.

ATTENTION NOUVEAU RIB pour un paiement par virement



TRÉSOR PUBLIC

04 juin 2019

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances,

Identifiant national de compte bancaire RIB

code banque	code guichet	N° de compte	clé rib
10071	63000	00002005472	45

Identifiant international de compte bancaire IBAN

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1007	1630	0000	0020	0547	245

TITULAIRE DU COMPTE : RÉGIE TAXE SÉJOUR CC DOMES SANCY

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Domiciliation
TP CLERMONT F TRESOR GEN

Identifiant international de l'établissement bancaire - BIC

BIC (Bank Identifier Code)
TRPUFRP1XXX

Lorsque vous souhaitez quitter votre espace, cliquez sur « **Déconnexion** » pour vous déconnecter.